

# Traitement de l'arthrose de la cheville par prothèse

L'articulation de votre cheville est touchée par une maladie que l'on appelle l'**arthrose**. Le revêtement souple qui permet le glissement des os entre eux sans frottements (le **cartilage**) s'use.

L'arthrose est généralement liée à l'âge, mais dans votre cas, elle est probablement apparue suite à un choc (fracture, entorse...).

C'est une maladie douloureuse, qui entraîne aussi une raideur de la cheville. Vous avez du mal à lever le pied (**mouvement de dorsiflexion**). Les déplacements vous sont difficiles et vous boitez.

Il n'existe actuellement pas de médicaments qui guérissent l'arthrose. Au mieux, ils ralentissent son évolution et diminuent les douleurs.

Si les douleurs persistent et que vous ne pouvez plus pratiquer vos activités professionnelles ou de loisirs, votre médecin peut vous proposer une opération.

Il existe aujourd'hui deux techniques :

- le blocage de l'articulation (**arthrodèse**) ;
- la mise en place d'un matériau artificiel qui remplace l'articulation de la cheville (une **prothèse**). C'est la technique choisie par votre médecin.

Au cours de l'intervention soit vous dormez complètement (**anesthésie générale**), soit on n'endort que le bas de votre corps (**anesthésie péridurale**), ou encore seulement votre jambe (**anesthésie loco-régionale**).

L'articulation de la cheville fait intervenir les deux os de la jambe (le **tibia** et la **fibula**, appelée aussi **péroné**) ainsi qu'un os du pied (le **talus**, anciennement appelé **astragale**).

Le chirurgien retire le cartilage et l'os usé par l'arthrose sur le tibia et le talus. Ces coupes sont calculées très précisément pour être adaptées à la taille de prothèse choisie.



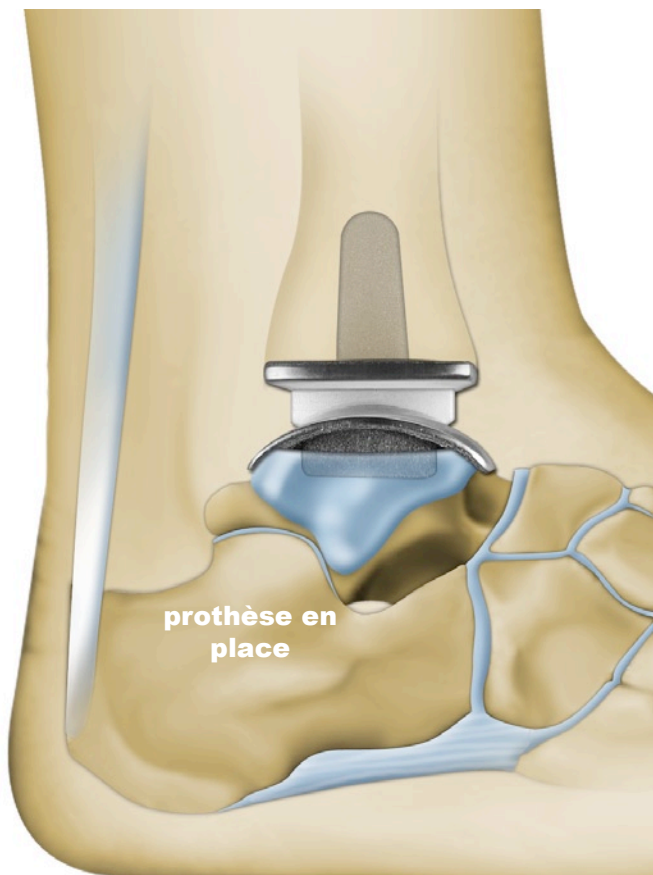
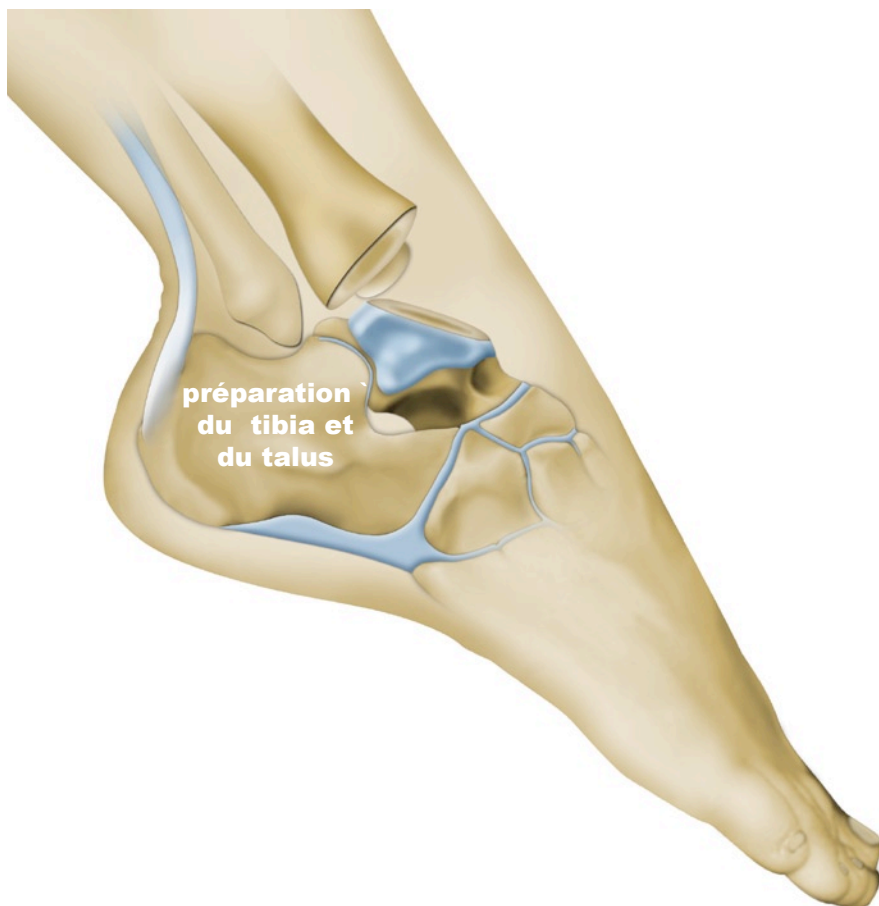
Si votre chirurgien touche le **nerf fibulaire externe** pendant l'opération, vous risquez de ressentir ensuite de petites douleurs, des fourmillements ou une gêne à la cheville.

La prothèse est constituée de deux pièces métalliques, l'une est fixée au niveau du tibia, l'autre au niveau du talus.

Entre ces deux pièces, un insert en plastique permet de reproduire exactement les mouvements de la cheville.

L'opération dure habituellement une heure trente environ.

Vous pouvez avoir mal après l'opération, mais on vous donne un traitement adapté.



En général vous rentrez chez vous quatre à cinq jours après l'intervention. Vous portez ensuite un appareil en forme de botte en plâtre ou en résine pendant six semaines.

Vous reprenez le travail au plus tôt six mois après l'opération, parfois plus si vous exercez un métier manuel.

Les sports qui nécessitent de courir vous sont déconseillés.

Exceptionnellement, il arrive que l'insert en plastique entre les deux pièces métalliques se déplace et sorte de son logement. On parle de **luxation**. Il est alors nécessaire d'opérer une seconde fois pour remplacer l'insert.

Pour retrouver toute la mobilité de votre cheville, environ six semaines de **rééducation** sont nécessaires auprès d'un spécialiste (**kinésithérapeute**).

La prothèse vous permet de marcher à nouveau normalement et sans douleur.